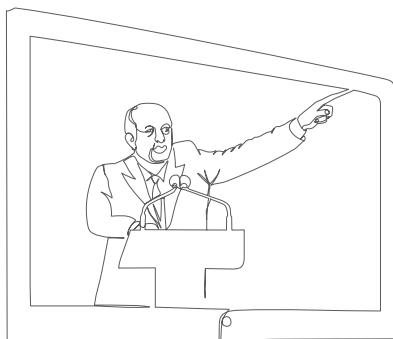


LES DROITS EXPLIQUÉS

LES DROITS HUMAINS ET LA MONTÉE DES PRATIQUES AUTORITAIRES DANS LE MONDE PARTIE 2

DOCUMENT EXPLICATIF SUR LES DROITS HUMAINS

Ce guide s'adresse à toute personne souhaitant comprendre pourquoi les tactiques de pouvoir autoritaire peuvent réduire au silence, diviser ou contrôler les personnes. Il ne s'agit pas de déterminer quelle est la meilleure affiliation politique ou quel est le meilleur système de gouvernement. Il s'agit de comprendre comment la peur et la division sont utilisées à des fins politiques, comment les discours sont manipulés pour justifier les pratiques autoritaires, et comment nous pouvons commencer à remettre en question les systèmes et récits qui permettent aux injustices de croître.



RÉSISTER AUX PRATIQUES AUTORITAIRES POUR DÉFENDRE LES DROITS HUMAINS

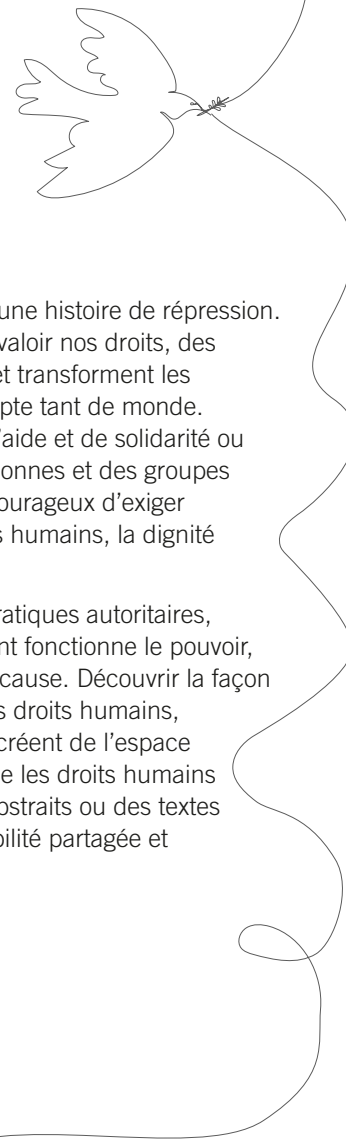
INTRODUCTION

Dans la première partie de notre document [Les droits expliqués. Les droits humains et la montée des pratiques autoritaires dans le monde](#)¹, nous avons vu la façon dont les pratiques autoritaires sont utilisées comme des outils pour concentrer le pouvoir, se soustraire à l'obligation de rendre des comptes et éroder les droits. Nous avons examiné la puissance des discours fondés sur la peur qui visent certains groupes, justifient la répression, restreignent les libertés et musèlent la dissidence.

Dans cette deuxième partie, nous allons nous pencher de plus près sur les signes avant-coureurs et les tactiques utilisées par les personnes cherchant à recourir à des pratiques autoritaires pour anéantir l'espace collectif qui nous permet de nous exprimer, de nous organiser, de résister et de façonner les sociétés dans lesquelles nous vivons. Vous découvrirez des exemples issus du monde entier montrant comment des gouvernements et des groupes puissants restreignent les libertés et prennent pour cible les personnes qui osent les défier. Ces pratiques autoritaires prennent différentes formes et se manifestent dans divers contextes, mais les schémas restent extrêmement similaires.

Mais il ne s'agit pas seulement d'une histoire de répression. Partout sur la planète, pour faire valoir nos droits, des personnes résistent, bousculent et transforment les systèmes qui ont laissé pour compte tant de monde. Qu'il s'agisse de petites actions d'aide et de solidarité ou de grands mouvements, des personnes et des groupes trouvent des moyens créatifs et courageux d'exiger la justice et de défendre les droits humains, la dignité et l'égalité.

En apprenant à reconnaître les pratiques autoritaires, nous pouvons mieux voir comment fonctionne le pouvoir, et comment il peut être remis en cause. Découvrir la façon dont des personnes défendent les droits humains, s'élèvent contre des violations et créent de l'espace pour les libertés nous rappelle que les droits humains ne sont pas juste des principes abstraits ou des textes juridiques. Ils sont une responsabilité partagée et un appel à l'action.



PRATIQUES AUTORITAIRES : SIGNES AVANT-COUREURS DE LA RÉDUCTION DE L'ESPACE CIVIQUE

Lorsque l'on réfléchit aux atteintes aux droits humains systématiques, on pense souvent à des affaires emblématiques. On peut penser à des pays en conflit actif, sous régime militaire ou tyrannique. Mais l'érosion des droits humains n'est pas toujours annoncée par des sirènes et des chars. Elle peut commencer de manière subtile, dans un murmure, peut-être avec un avertissement : « *Vous ne devriez pas dire cela* ». Puis un gros titre est modifié. Une manifestation pacifique est déclarée illégale. Un livre pour enfants est interdit à la vente. Une journaliste est arrêtée. Quelqu'un est enlevé dans la rue et expulsé illégalement, sans procédure judiciaire et sans que ses proches en soient informés. Et tout à coup, l'espace dans lequel les gens pensent, parlent, agissent et s'expriment librement commence à rétrécir.

Dans des sociétés libres et justes, le pouvoir est contrebalancé par **l'état de droit, l'obligation de rendre des comptes et la participation publique**. Ces trois éléments sont souvent qualifiés de « piliers » d'une société libre. Ce sont des principes cruciaux. Ils signifient que nul n'est au-dessus des lois, pas même les membres du gouvernement. Pour cela, il faut que les tribunaux soient justes et indépendants et que la police et l'armée

respectent la loi. Cela signifie que les gens ont le droit de manifester pacifiquement, de s'organiser et de s'exprimer librement. Et cela signifie aussi que l'on peut, sans crainte de représailles, remettre en cause un gouvernement et l'amener à rendre des comptes.

Mais lorsque des dirigeants refusent d'être remis en question, lorsqu'ils négligent ou entravent ces principes, ils commencent à fissurer ces piliers. C'est à ce moment-là que la liberté s'érode et que les graines de la répression sont semées.



DÉFINITION : ESPACE CIVIQUE

L'espace civique est l'espace partagé dont nous disposons pour nous exprimer, nous organiser, manifester et contribuer à façonner nos sociétés. Il comprend tout, des manifestations dans les rues aux réunions locales, en passant par la possibilité de former des syndicats, de mener un journalisme indépendant ou encore de participer à des organisations de la société civile ou à des campagnes menées par des jeunes. Lorsque les gouvernements commencent à fermer l'espace civique et à limiter la participation publique, par exemple en interdisant les manifestations, en espionnant des personnes, en censurant les médias et en restreignant les voix critiques, on parle de **rétrécissement de l'espace civique**. Cela n'arrive pas seulement dans les régimes très répressifs. Cela se produit de plus en plus partout dans le monde, y compris dans des pays avec des parlements et des institutions officielles et où se tiennent régulièrement des élections. On parle de **pratiques autoritaires** lorsque des gouvernements et d'autres personnes au pouvoir utilisent certaines tactiques pour empêcher les gens de s'exprimer, limiter l'espace civique, asseoir leur pouvoir, affaiblir ou saper l'état de droit et bafouer les droits humains.

PRATIQUES AUTORITAIRES : SIGNES AVANT-COUREURS DE LA RÉDUCTION DE L'ESPACE CIVIQUE

Les tactiques autoritaires ne se présentent pas toujours ouvertement en tant que telles. Elles peuvent porter le déguisement de la « sécurité nationale », de l'« ordre public » ou de la « protection des valeurs traditionnelles ». Souvent, un appel à l'« unité » s'accompagne d'efforts en vue d'effacer une identité culturelle ou d'éliminer des initiatives encourageant la diversité, l'égalité et l'inclusion. Ces tactiques portent rarement l'inscription « nous restreignons vos droits ». Mais les schémas sont reconnaissables. Voici les éléments à repérer :

- Des lois d'urgence utilisées non pas pour protéger les gens, mais pour obtenir davantage de contrôle. Des parlements muselés ou contournés. Un état d'urgence qui ne prend jamais fin. Des mesures destinées à résoudre des crises qui deviennent des outils de contrôle permanent.
- Des Constitutions modifiées pour saper la séparation des pouvoirs. Des lois adoptées pour museler la société civile ou manipulées pour parvenir à des objectifs politiques.
- Des alliés politiques nommés en masse dans les tribunaux, ce qui affaiblit l'indépendance des pouvoirs, la justice et l'obligation de rendre des comptes.
- Un maintien de l'ordre militarisé. Des véhicules blindés et des équipements antiémeutes utilisés contre des manifestant-e-s pacifiques, des personnes de couleur ou d'autres groupes marginalisés.
- Une surveillance exercée sans contrôle. Des personnes surveillées en raison de leurs croyances, de leur identité ou de leurs opinions en ligne.
- La répression de l'esprit critique et de la dissidence. Des enseignant-e-s, des étudiant-e-s, des journalistes, des artistes et des défenseur-e-s des droits humains sanctionnés ou emprisonnés pour avoir exprimé leurs opinions ou avoir présenté des points de vue différents concernant le discours dominant.
- Des campagnes de diffamation et de désinformation. Les autorités contrôlent les canaux d'information et redéfinissent les discours publics afin de dépeindre les personnes critiques, les migrant-e-s ou les minorités comme des menaces. On parle également de « diabolisation ». Elles peuvent qualifier ces personnes d'« immorales », de « menaces pour la nation », d'« antipatriotiques » ou d'« agent de l'étranger », afin de justifier la répression et de museler l'opposition. Ces discours sont amplifiés par des campagnes de désinformation visant à semer la confusion, à obtenir un soutien en faveur de leurs politiques et à diffamer les voix critiques.

Il n'est pas nécessaire que tous ces éléments soient réunis pour commencer à s'inquiéter. Un seul élément, ou une lente évolution en direction de ces éléments, doit attirer l'attention.



PRATIQUES AUTORITAIRES : SIGNES AVANT-COUREURS DE LA RÉDUCTION DE L'ESPACE CIVIQUE

Études des schémas de montée de pratiques autoritaires à travers le monde, dans des pays qui se sont engagés à respecter la Déclaration universelle des droits de l'homme depuis 1948.

- 1 AFGHANISTAN** Les talibans ont imposé de sévères restrictions aux femmes et aux filles, les excluant totalement de la sphère publique et limitant de fait tous les aspects de leur vie².
- 2 ARGENTINE** Les taux d'inflation croissants et la pauvreté accrue ont poussé des personnes retraitées à manifester, mais la police a eu recours à une force excessive, utilisant notamment des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et des canons à eau pendant des rassemblements pacifiques, blessant des personnes âgées et arrêtant des enfants³.
- 3 AUSTRALIE** Plusieurs États ont adopté des lois contre les manifestations, condamnant des manifestant-e-s « perturbateurs » à des amendes allant jusqu'à 50 000 dollars australiens, et ont autorisé des peines d'emprisonnement potentielles pouvant aller jusqu'à deux ans⁴.
- 4 ETATS-UNIS** Des livres sont interdits, des manifestations sont illégalement restreintes, des systèmes éducatifs sont démantelés et des personnes américaines et migrantes sont expulsées vers les prisons d'incarcération de masse du Salvador, en dehors de toute procédure régulière⁵.
- 5 ETHIOPIE** Dans le contexte d'un conflit armé interne, les autorités ont à de nombreuses reprises coupé l'accès à Internet et restreint les communications téléphoniques, arrêté arbitrairement des journalistes et des manifestant-e-s pacifiques et suspendu des organisations de défense des droits humains de premier plan⁶.
- 6 HONG KONG** Le gouvernement s'est servi de la législation relative à la sécurité nationale pour prendre des personnes pour cible, les poursuivre en justice et les maintenir en détention pendant des périodes prolongées⁷.
- 7 HONGRIE** La loi anti-marche des fiertés, adoptée à la hâte, a étendu le contrôle que l'État exerce sur l'exercice pacifique des droits à la liberté de réunion publique et d'expression, permettant aux autorités d'interdire

des marches des fiertés, d'ériger en infraction la visibilité des personnes LGBTI, de déployer des outils de surveillance et d'instrumentaliser le discours sur la « protection des enfants » pour justifier la discrimination et réprimer la dissidence⁸.

- 8 INDE** La Loi portant modification de la loi relative à la citoyenneté a été utilisée contre la population musulmane minoritaire⁹. Les autorités ont réprimé la liberté d'expression et de réunion pacifique, interdisant des manifestations étudiantes contre ce texte¹⁰.
- 9 PAYS-BAS** Des manifestant-e-s pacifiques ont été harcelés par la police, qui a procédé sans avertissement à des visites à domicile intimidantes lors desquelles elle a interrogé ces personnes sur leur participation à des manifestations pacifiques ou leurs publications sur les réseaux sociaux¹¹.
- 10 ROYAUME-UNI** Des centaines de personnes ont été arrêtées pour avoir manifesté pacifiquement contre la décision de qualifier d'organisation terroriste et d'interdire un groupe d'action directe pro-palestinien¹².
- 11 RUSSIE** Des lois permettaient de qualifier des ONG, des journalistes, des organes médiatiques et des militant-e-s d'« agents de l'étranger » et de

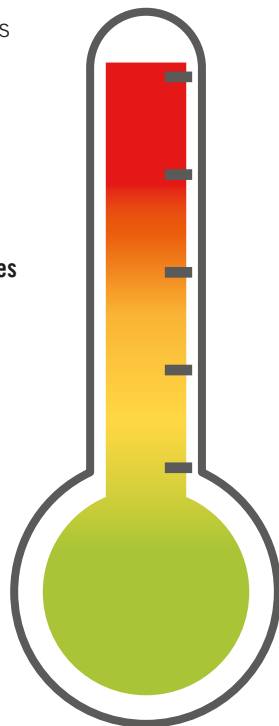
leur interdire de prendre part à des activités d'éducation ou de sensibilisation, de museler la dissidence et de supprimer les contre-pouvoirs pour éroder la confiance du public et justifier la répression¹³.

- 12 SALVADOR** Le maintien prolongé de l'état d'urgence lié à la « lutte contre les gangs » par le gouvernement a ancré dans la pratique courante la détention arbitraire de masse et la torture, ainsi que les conditions d'incarcération inhumaines, institutionnalisant ainsi la répression et érodant l'état de droit¹⁴.
- 13 TUNISIE** Depuis qu'il s'est emparé du pouvoir en 2021, le président a dissous le Parlement et sapé l'indépendance de la justice, permettant la détention arbitraire, les poursuites judiciaires motivées par des considérations politiques et la répression généralisée de migrant-e-s, de militant-e-s et d'autres membres de la société civile, afin d'asseoir son contrôle autoritaire¹⁵.
- 14 TURQUIE** Le gouvernement a réprimé plusieurs manifestations pacifiques, recourant à une force illégale et arrêtant arbitrairement des manifestant-e-s, dont 43 membres du mouvement 1000 Jeunes pour la Palestine et 169 personnes qui prenaient part à une marche nocturne organisée à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes¹⁶.

PRATIQUES AUTORITAIRES : SIGNES AVANT-COUREURS DE LA RÉDUCTION DE L'ESPACE CIVIQUE

Nous le voyons donc, les pratiques autoritaires peuvent prendre différentes formes. Mais elles ont plusieurs caractéristiques communes : fragilisation des droits humains, mépris pour l'état de droit, mesures visant à réduire l'espace civique et limiter les manifestations pacifiques dans le but d'asseoir le pouvoir, rejet de l'obligation de rendre des comptes et muselage de la dissidence.

Prenez le temps de réfléchir à votre propre contexte et demandez-vous si ces types de pratiques surviennent, et où. Comment évalueriez-vous l'état de l'espace civique là où vous vivez ?



BAROMÈTRE DE L'ESPACE CIVIQUE¹⁷

Et si l'on pouvait prendre la température de l'espace civique d'un pays, pour estimer sa santé ? Le Baromètre de l'espace civique ci-dessous n'est pas une mesure officielle, mais un outil simplifié conçu pour nous aider à réfléchir de manière critique au niveau d'ouverture ou de restriction de la vie civique dans différentes sociétés.

- ▶ **VERROUILLÉ** : Seuls les discours de l'État sont autorisés, les droits sont restreints
- ▶ **CRITIQUE** : Les manifestations sont interdites, les médias contrôlés, les organisations de la société civile démantelées
- ▶ **RETRENCI** : Les voix critiques sont arrêtées, des campagnes de dénigrement sont menées, la surveillance est accrue
- ▶ **SIGNES PRÉOCCUPANTS** : Les restrictions juridiques augmentent, l'intimidation commence, la désinformation se répand
- ▶ **GRAND OUVERT** : La liberté de la presse est assurée, les manifestations se déroulent sans répression, la société civile dispose de réseaux solides

RÉFLEXION PERSONNELLE :

- ▶ Pouvez-vous donner des exemples de pays pour chaque niveau ?
- ▶ Où placeriez-vous votre pays ou groupe ? Pourquoi ?
- ▶ Certains des signes avant-coureurs et des exemples de pays donnés jusque-là vous ont-ils surpris-e ? Qu'avez-vous ressenti ?
- ▶ Réfléchissez à votre propre pays, pensez-vous que l'espace civique est devenu plus ouvert ou s'est-il fermé au fil du temps ? Quels éléments ont fait la différence ?
- ▶ Et quelles actions pourriez-vous ou votre entourage entreprendre pour limiter ou renverser les pratiques autoritaires ?

Reconnaître les pratiques autoritaires est la première étape pour y résister. C'est là qu'interviennent les cadres des droits humains. Non pas en tant qu'idées lointaines, mais en tant qu'outils pouvant être utilisés par les gens pour résister aux pratiques autoritaires. Ces cadres offrent des arguments, une protection et du pouvoir aux personnes défendant les droits humains. Les États ont l'obligation principale de respecter, protéger et concrétiser les droits humains et d'en assurer l'exercice complet. Les droits humains ne sont pas facultatifs, et ils sont universels.

LES DROITS HUMAINS EN ACTION : SOLIDARITÉ, RÉSISTANCE ET PROTECTION

Lorsque le pouvoir est utilisé pour museler les voix critiques et restreindre les droits humains, comment pouvons-nous répondre ?

Dans une société saine et libre, la loi joue un rôle de bouclier et protège le droit de s'exprimer, de s'organiser, de manifester et de demander justice. Mais lorsque les personnes au pouvoir commencent à utiliser la loi comme une arme, en prenant pour cible les personnes critiques, en détournant les règles pour asseoir le pouvoir et en générant de la peur, les gens sont exposés à de nouveaux risques. L'application sélective de la loi, les poursuites judiciaires, la surveillance, les repréailles et la diabolisation publique deviennent des outils communs pour s'en prendre aux défenseur-e-s des droits humains, aux militant-e-s, aux journalistes, aux migrant-e-s et réfugié-e-s, aux personnes de couleur et à d'autres groupes marginalisés ; finalement, à tous ceux et celles pouvant être perçus comme une menace pour les intérêts des personnes au pouvoir. Pourtant, même dans ces moments, **des personnes ont montré qu'elles n'abandonnent pas : elles s'adaptent, s'organisent et résistent.** Partout dans le monde, des groupes

au sein de la société ont élaboré des ripostes puissantes et non violentes au rétrécissement de l'espace civique et à l'érosion de l'obligation de rendre des comptes et des libertés civiques, comme les libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association.

Les droits humains sont non seulement des protections, mais également un appel à l'action. La Déclaration universelle des droits de l'homme, rédigée comme une réponse directe aux gouvernements autoritaires, nous rappelle que les États ont l'obligation de respecter, protéger et concrétiser les droits humains. Et que toutes les personnes et catégories de la société peuvent contribuer à promouvoir et à défendre ces droits et libertés.

Il existe de nombreux outils que nous pouvons utiliser pour nous opposer à l'autoritarisme, ainsi que des exemples concrets de résistance puissante et non violente. Par exemple :



1 ► AIDE MUTUELLE ET SOLIDARITÉ LOCALE

- ▷ Utiliser des réseaux locaux pour se soutenir les un-e-s les autres en partageant nourriture, sécurité, soins et informations.
- ▷ Soutenir et protéger les personnes prises pour cible grâce à des fonds pour la défense juridique ou des groupes d'action rapide.
- ▷ Organiser des boycotts pour résister à la répression, à la censure ou aux entreprises impliquées dans des atteintes aux droits humains.

2 ► L'ÉDUCATION, LA CULTURE ET LA CRÉATIVITÉ COMME MOYENS DE RÉSISTANCE

- ▷ Informer et sensibiliser d'autres personnes, en commençant par notre entourage, pour contribuer à bâtir une culture universelle des droits humains.
- ▷ Utiliser l'art, la musique, l'humour, la satire et la diffusion de récits pour mobiliser des personnes et remettre en question les idées et messages délétères.
- ▷ Organiser des événements culturels pour célébrer la diversité et montrer la résilience, même sous la pression.

LES DROITS HUMAINS EN ACTION : SOLIDARITÉ, RÉSISTANCE ET PROTECTION

3 ► OUTILS NUMÉRIQUES ET MILITANTISME EN LIGNE

- ▷ Utiliser des messageries chiffrées et des plateformes sécurisées pour s'organiser et se mobiliser en toute sécurité.
- ▷ Créer des outils en accès libre pour recenser les atteintes aux droits humains et cartographier les menaces.
- ▷ Créer des plateformes en ligne pour recueillir des informations de manière participative, bâtir des communautés et contourner la censure.

4 ► PROCÉDURES JUDICIAIRES STRATÉGIQUES ET DÉSŒBEISSANCE CIVILE

- ▷ Organiser des campagnes publiques ou organiser des actions pacifiques de désobéissance civile qui remettent en question les lois ou pratiques injustes et diffusent des solutions fondées sur les droits humains, ainsi que des messages d'espoir.
- ▷ Pratiquer le journalisme citoyen en prenant des photos et des vidéos, ou rédiger des rapports pour recenser les atteintes aux droits humains et attirer l'attention sur les injustices.
- ▷ Porter des affaires en justice, demander de l'aide à des organes internationaux comme les Nations unies ou des tribunaux régionaux des droits humains.

Ce ne sont que quelques exemples de manières dont nous pouvons toutes et tous aider à contrer les pratiques autoritaires.

Bien entendu, toutes les actions n'entraîneront pas nécessairement de changement immédiat, mais exprimer son désaccord lorsque l'on entend des discours de haine ou anti-droits ouvre la voie au changement.

**“Se laver les mains
du conflit opposant
les personnes qui ont
du pouvoir à celles
qui n'en ont pas ne
signifie pas être
neutre : cela revient
à se ranger du côté
du pouvoir.”**

Paulo Freire

LES DROITS HUMAINS EN ACTION : SOLIDARITÉ, RÉSISTANCE ET PROTECTION

LA BOÎTE REÇUE EN HÉRITAGE

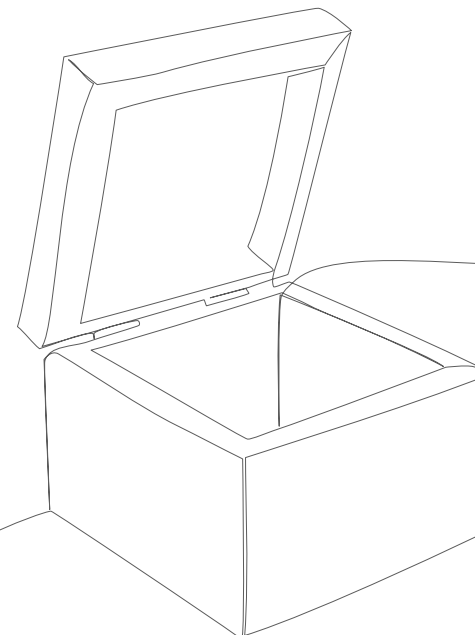
Imaginez que l'on vous donne une grande boîte en bois avec une étiquette portant l'inscription *L'avenir*. Vous ne l'avez pas demandée, mais elle est là. Lourde, abimée, transmise de génération en génération. Vous ouvrez la boîte et elle est pleine d'instructions : « parlez ainsi », « ne faites pas confiance à ces personnes », « l'argent est synonyme de réussite et la réussite amène le pouvoir », « personne ne vous protège à part vous-même ».

Vous trouvez également de belles choses. Des histoires d'amour, des rêves de justice, des témoignages de paix et des chansons de solidarité. Mais elles sont enfouies sous des dossiers intitulés « colonialisme », « profits » et « contrôle » et sont inaccessibles.

Amorce de discussion :

- ▷ Quelles idées ou quels systèmes dont vous avez hérité souhaitez-vous conserver ? Quelles parties de cet héritage devraient être remises en cause, revues ou écartées ?
- ▷ Maintenant, imaginez que quelqu'un vous dise « *vous ne pouvez pas changer ce qu'il y a dedans* ». S'il en est ainsi, qui décide de ce qui reste et de ce qui est retiré de la boîte ?
- ▷ Et lorsque nous demandons qui décide de l'avenir, nous devons aussi demander : qui en bénéficie et qui en est exclu, et certaines personnes voient-elles leurs droits bafoués ?
- ▷ Pensez-vous que nous avons le pouvoir de contester et changer ces choses afin que tout le monde puisse exercer ses droits humains ?

*En tant que détenteurs
et détentrices de droits,
nous pouvons tous et toutes
façonner le monde dans
lequel nous vivons.*



LES DROITS HUMAINS EN ACTION : SOLIDARITÉ, RÉSISTANCE ET PROTECTION

Bien qu'il puisse sembler presque impossible de résister à des pratiques autoritaires, qu'elles soient nouvelles ou bien établies, les actions de personnes, groupes et communautés sont essentielles pour protéger les droits de chacun-e.

Voici quelques exemples de personnes refusant de garder le silence face à l'autoritarisme et à d'autres mesures anti-droits déployées par des gouvernements ou des entreprises puissantes dans le monde :

- 1 ► Au **BÉLARUS**, de grands groupes de femmes habillées en blanc ont formé des chaînes humaines pour protester contre les violences policières et la répression des manifestations
- 2 ► En **COLOMBIE**, des campagnes d'art urbain ont été organisées contre les violences policières
- 3 ► Aux **ÉTATS-UNIS**, des riverain-e-s crient les droits qu'ont les personnes lors des descentes d'agents du Service de contrôle de l'immigration et des douanes (ICE)
- 4 ► À **HONG KONG**, des manifestant-e-s en faveur de la démocratie utilisent Tinder, Pokémon Go ou AirDrop pour partager des messages anonymement afin de contourner le pare-feu de la Chine
- 5 ► En **IRAN**, les gens éteignent la lumière et chantent « Femme. Vie. Liberté. » derrière les fenêtres, dans le noir, dans un mouvement

de protestation coordonné à travers les quartiers, pour résister symboliquement et éviter d'être reconnus par les forces de sécurité

- 6 ► Une initiative citoyenne **MONDIALE**, la Flottille de la liberté, a essayé d'apporter de l'aide humanitaire et des produits de première nécessité en bateau à Gaza, où Israël a systématiquement empêché l'acheminement d'aide humanitaire
- 7 ► Des militant-e-s au **ROYAUME-UNI**, au **DANEMARK** et en **SUEDE** ont ciblé des entreprises qui maintenaient leurs liens commerciaux avec la Russie dans le secteur énergétique pendant la guerre en Ukraine

Pouvez-vous citer des formes de résistance pacifique et de défense des droits humains dont vous avez été témoin récemment ? Ou bien des exemples tirés de l'histoire ?

LES DROITS HUMAINS EN ACTION : SOLIDARITÉ, RÉSISTANCE ET PROTECTION

Bien que ces actions soient pacifiques, elles peuvent comporter des risques, et c'est d'ailleurs souvent le cas. Quelle que soit l'action, il est essentiel d'évaluer les risques et d'étudier minutieusement les moyens de vous protéger et de protéger les autres, tant dans la vie réelle que dans le monde numérique, ainsi que de connaître vos droits, même lorsqu'ils sont bafoués¹⁸.

Lorsque les droits sont menacés, on a facilement un sentiment d'impuissance. Mais partout, des gens résistent, et peu importe les frontières et les identités, nous faisons partie d'une histoire mondiale du courage. Lorsque nous nous protégeons les un-e-s les autres, lorsque nous nous opposons à l'oppression, lorsque nous continuons à poser des questions et à remettre en cause le pouvoir, nous créons un espace pour la liberté. C'est le pouvoir citoyen.

Savoir est un premier pas. Ressentir est le suivant. Agir est ce qui génère le changement. Que ce soit la première fois que vous entendez parler de ces questions ou que vous en fassiez l'expérience quotidiennement, vous jouez un rôle important. Parlez, partagez, soutenez, venez. Que ce soit dans des cercles restreints ou dans des campagnes mondiales, l'action commence lorsque des personnes choisissent de montrer ouvertement qu'elles se soucient de ce qui se passe. La lutte en faveur des droits humains ne revient pas aux autres. Elle nous revient à toutes et tous.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT : CONSEILS PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- ▷ Apprenez vos droits (et enseignez-les et partagez avec d'autres)
- ▷ Utilisez des plateformes de messagerie sécurisées (par ex. Signal)
- ▷ Mémorisez vos contacts d'urgence
- ▷ N'agissez jamais seul-e si les risques sont élevés
- ▷ Protéger la vie privée des autres
- ▷ Prenez soin de votre santé mentale et physique



LES DROITS HUMAINS EN ACTION : SOLIDARITÉ, RÉSISTANCE ET PROTECTION

EXERCICE D'INTROSPECTION : POURQUOI LES DROITS HUMAINS SONT-ILS IMPORTANTS POUR MOI ?

Pourquoi les droits humains sont-ils importants pour vous personnellement ? En quoi croyez-vous ?

Prenons un moment pour réfléchir à nos valeurs, nos espoirs pour l'avenir et le genre de société dans laquelle nous voulons vivre. Complétez les phrases suivantes avec vos propres mots :

- ▶ **Les droits humains sont importants pour moi car...** (Réfléchissez à vos propres expériences, à votre entourage ou à une question spécifique qui vous tient à cœur)
- ▶ **Un droit humain particulièrement important pour moi est...**
- ▶ **Je souhaite vivre dans une société où...**
- ▶ **L'état de droit est important car...** (Pensez à la justice, à l'égalité, à l'obligation de rendre des comptes et à ce qui arrive lorsque le pouvoir n'est pas contrebalancé)
- ▶ **Pour soutenir les droits humains, je peux...**
- ▶ **Je pense que le changement commence...** (Où ? Avec quoi ?)

Il n'est pas nécessaire d'être spécialiste ou dirigeant-e pour faire la différence. Vous pouvez commencer là où vous êtes, avec ce que vous avez. Dans votre établissement scolaire, dans votre famille, sur votre conversation de groupe, dans votre quartier. Le changement commence quand des personnes ordinaires s'expriment, s'organisent, se protègent mutuellement et imaginent mieux. Les droits humains commencent dans de petits espaces, tout comme l'espoir.



ALORS, QUI A LA POSSIBILITÉ DE FAÇONNER L'AVENIR ?

Partout dans le monde, de la Russie aux États-Unis, de la Chine au Royaume-Uni, du Venezuela à la République démocratique du Congo, d'Israël au Myanmar, les pratiques autoritaires prennent des formes diverses. Mais elles ont en commun l'objectif de concentrer le pouvoir, de saper l'état de droit et de se dérober à l'obligation de rendre des comptes, ainsi qu'un mépris flagrant pour les droits humains et le fait de bafouer de ces droits.

Bien qu'il puisse sembler difficile de croire que le changement est possible, les droits humains acquis au fil de nombreuses décennies nous montrent que c'est possible, même dans des contextes où des discours et pratiques autoritaires semblent se propager comme une trainée de poudre.

La première étape pour limiter et renverser les pratiques autoritaires (sous quelque forme que ce soit) est de reconnaître les discours qui les alimentent. L'étape suivante est de savoir que nous avons le pouvoir de contribuer au changement et au respect des droits humains. Ce pouvoir de contester et de changer ces pratiques est autant individuel que collectif, comme nous l'évoquons ci-après : il peut s'agir de se battre pour nos propres droits ou de faire preuve de solidarité pour défendre les droits des autres.

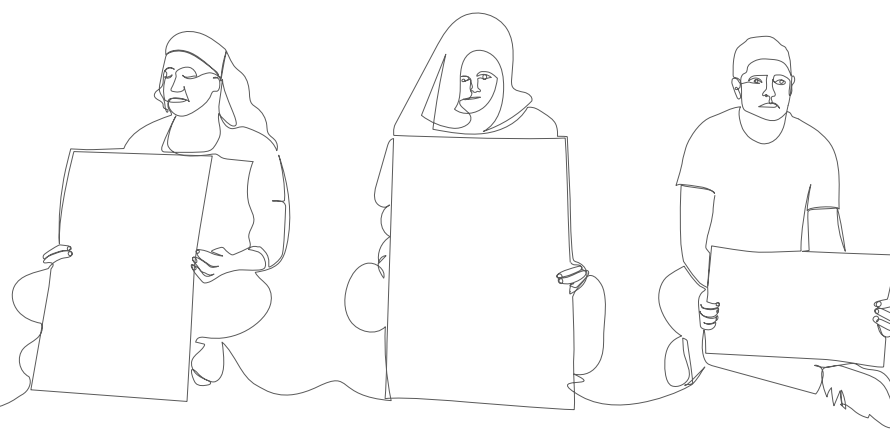
**Le plus souvent,
les gens
renoncent à
leur pouvoir
parce qu'ils
pensent qu'ils
n'en ont pas.**

Alice Walker

Il est important de continuer d'apprendre, de poser des questions et de se faire sa propre opinion, particulièrement quand la mésinformation, la propagande ou des récits biaisés sont utilisés pour protéger les intérêts des personnes au pouvoir.

En réfléchissant à ce que nous avons abordé, du rétrécissement de l'espace civique à l'état de droit en passant par la résistance pacifique, qu'est-ce qui attire le plus votre attention ? Qu'est-ce qui vous a interpellé-e, vous a fait réfléchir ou a éveillé votre curiosité ?

Peut-être avez-vous désormais encore plus de questions que de réponses. Ce n'est pas grave. En réalité, c'est là que commence l'apprentissage. La clé, c'est d'entretenir cette curiosité et de chercher des sources d'informations fiables et fondées sur les droits pour aller plus loin dans la réflexion.



AVANCER POUR CONTRER LES PRATIQUES AUTORITAIRES ET Y RÉSISTER

Nous vous encourageons à creuser davantage. Voici quelques amorces pour guider votre réflexion. Certaines peuvent nécessiter davantage de recherches :

1. Pouvez-vous identifier des discours de peur, de répression et de contrôle que vous avez rencontrés autour de vous ou dans les médias ? Quelle incidence ont-ils eue sur vous ou sur d'autres personnes¹⁹ ?
2. Réfléchissez à un moment où vous avez entendu les personnes au pouvoir rejeter sur un groupe spécifique la responsabilité d'un problème de société plus vaste (par ex. la pauvreté, l'insécurité, le logement). Quelle autre explication pourrait être donnée en analysant la situation du point de vue de droits humains ?
3. Les gens luttent contre la peur et l'injustice de diverses manières. Comment se présente la résistance là où vous vivez ? Quelles personnes ou quels éléments vous poussent à agir, vous exprimer ou vous déplacer ?

4. Quand avez-vous vu une résistance du quotidien faire une différence ? Avez-vous déjà constaté que de petites actions, comme exprimer son opinion, poser des questions ou aider quelqu'un à se sentir en sécurité, ont fait une différence ?
5. D'après vous, quel est le rapport entre la phrase « si cela arrive à l'un ou l'une d'entre nous, cela nous arrive à toutes et tous » et les sujets évoqués ici, ou les droits humains ?
6. Quand le silence est-il une forme de sécurité et quand est-il une forme de complicité ? Comment faire la différence entre les deux ? Pouvez-vous citer quelque chose qui vous paraissait « normal », mais qui semble maintenant être un signe avant-coureur de rétrécissement de l'espace civique ?



VOUS SOUHAITEZ ALLER PLUS LOIN ?

L'Académie des droits humains propose des cours à suivre à son propre rythme sur diverses thématiques liées aux droits humains et de durée variable, pouvant allant de 15 minutes à plusieurs heures selon les cours. Allez voir !

<https://academy.amnesty.org/>

Vous pouvez également découvrir des quiz interactifs sur Kahoot ici

<https://create.kahoot.it/course/f9699fd2-623d-4980-acaf-8245c3a56598>



NOTES

1 Amnesty International, *Les droits expliqués. Droits humains et montée des pratiques autoritaires dans le monde. Partie 1 – Comprendre les discours autoritaires de peur, de répression et de contrôle* (POL 32/0336/2025), 30 septembre 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol32/0336/2025/fr/>

2 Amnesty International, "Death in Slow Motion: Women and Girls Under Taliban Rule", 27 juillet 2022, <https://www.amnesty.org/en/latest/research/2022/07/women-and-girls-under-taliban-rule-afghanistan/> ; Amnesty International, « Afghanistan », dans *La situation des droits humains dans le monde. Avril 2025* (POL 10/8515/2025), 29 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/8515/2025/fr/>

3 Amnesty International, « Argentine », dans *La situation des droits humains dans le monde. Avril 2025* (op. cit.), <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/8515/2025/fr/>

4 Amnesty International, « Australie », dans *La situation des droits humains dans le monde. Avril 2024* (POL 10/7200/2024), 23 avril 2024, <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/7200/2024/fr/>

5 Amnesty International, *USA: Chaos & cruelty: 10 compounding assaults on human rights: A review of President Trump's first 100 days in office* AMR 51/9313/2025), 30 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr51/9313/2025/en/>

6 Amnesty International, « Éthiopie », dans *La situation des droits humains dans le monde. Avril 2025* (op. cit.), <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/8515/2025/fr/>

7 Amnesty International, « Hong Kong. Une analyse de l'application de la Loi sur la sécurité nationale révèle que la plupart des arrestations sont injustes », 30 juin 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/06/hong-kong-national-security-law-analysis-shows-vast-majority-unjustly-arrested/>

8 Amnesty International, « Hongrie. Alors que la loi mettant en péril la marche des fiertés entre en vigueur, la riposte mondiale s'organise sous le slogan "Laissez marcher les fiertés" », 15 avril 2025, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2025/04/hungary-global-fight-back-begins-as-anti-pride-law-comes-into-effect/>

9 Amnesty International, « Inde. La Loi portant modification de la loi relative à la citoyenneté est un coup porté aux valeurs constitutionnelles de l'Inde et aux normes internationales », 14 mars 2024, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/03/india-citizenship-amendment-act-is-a-blow-to-indian-constitutional-values-and-international-standards/>

10 Amnesty International, *India: Weaponizing Counterterrorism: India's exploitation of terrorism financing assessments to target the civil society* (ASA 20/7222/2023), <https://www.amnesty.org/en/documents/asa20/7222/2023/en/>

11 Amnesty International Pays Bas, "Onaangekondigde huisbezoeken bij demonstranten", 1^{er} juin 2023, <https://www.amnesty.nl/wat-we-doen/demonstratierecht-in-nederland/onaangekondigde-huisbezoeken-bij-demonstranten>

12 Amnesty International Royaume-Uni, "UK: Arrests of Palestine Action protesters 'deeply concerning'", 9 août 2025, <https://www.amnesty.org.uk/press-releases/uk-arrests-palestine-action-protesters-deeply-concerning>

13 Amnesty International, « Russie », dans *La situation des droits humains dans le monde. Avril 2025* (op. cit.), <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/8515/2025/fr/>

14 Amnesty International, "El Salvador: A thousand days into the state of emergency. 'Security' at the expense of human rights", 20 décembre 2024, <https://www.amnesty.org/en/latest/news/2024/12/el-salvador-mil-dias-regimen-excepcion-modelo-seguridad-a-costa-derechos-humanos/>

15 Amnesty International, *Tunisie. Utilisation abusive de la détention préventive pour réduire au silence l'opposition politique. Les autorités tunisiennes ciblent l'opposition politique en recourant à des dispositions floues de la législation relative à la détention préventive* (MDE 30/7207/2023), 22 septembre 2023, <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde30/7207/2023/fr/>

16 Amnesty International, « Turquie », dans *La situation des droits humains dans le monde. Avril 2025* (op. cit.), <https://www.amnesty.org/fr/documents/pol10/8515/2025/fr/>

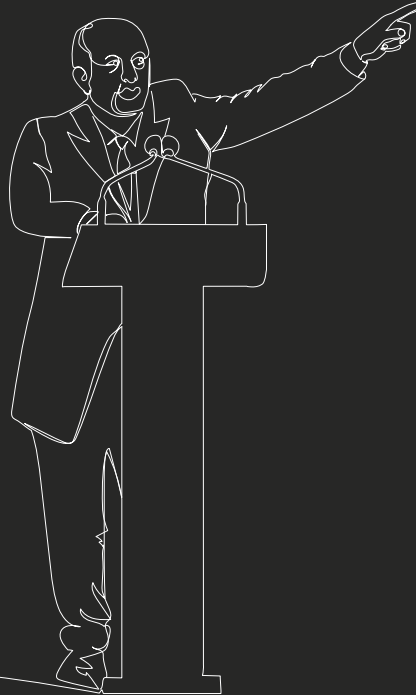
17 Ceci n'est pas un outil officiel, il a été élaboré pour ce document. De nombreuses organisations surveillent l'espace civique. Par exemple, CIVICUS, "CIVICUS Monitor: Tracking Civic Space", <https://monitor.civicus.org/data/>

18 Amnesty International, *Manuel de désobéissance civile. Guide de la désobéissance civile d'Amnesty International* (ACT 10/7471/2024), 15 février 2024, <https://www.amnesty.org/fr/documents/act10/7471/2024/fr/>

19 Amnesty International, *Rester résilient-e tout en essayant de sauver le monde (Volume 2). Manuel du bien-être pour les jeunes militant-e-s* (ACT 10/3231/2020), 29 janvier 2021, <https://www.amnesty.org/fr/documents/act10/3231/2020/fr/>

LES DROITS EXPLIQUÉS

LES DROITS HUMAINS ET LA MONTÉE DES PRATIQUES AUTORITAIRES DANS LE MONDE



Index AI : POL 32/0426/2025
Original : anglais
amnesty.org



Maquette : Off Colour Design.
Assistance éditoriale : Claire Mahon